



DECISION N° 072/D/C.DIANG/SIGAMP/CIPM/2026

Portant attribution du marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005-BIS/AONO/C.DIANG/SIGAMP/CIPM/2026 du 16/03/2026 en procédure d'urgence pour les travaux de création d'un champ agricole communal à NGUINDA dans la Commune de Diang, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

Financement : Budget d'Investissement Public, Exercice 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIANG,
-Autorité Contractante-

- Vu la constitution ;
 - Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 - Vu le décret N° 2021/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 - Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
 - Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 09 JUIN 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 - Vu l'arrêté N°00000103/A/MINDDEVEL/ du 04 décembre 2025 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à la Commune de Diang, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est à l'issue de la session extraordinaire du conseil municipal du 04 novembre 2025 ;
 - Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°005-BIS/AONO/C.DIANG/SIGAMP/CIPM/2026 du 16/03/2026 ;
 - Vu le procès-verbal de proposition d'attribution reçu le 10 avril 2026 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Diang ;
- Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise **Sté TNV CAMEROUN SARL**, Tél: 695 19 86 31 / 675 11 15 50 est déclarée Adjudicataire pour le marché de *Création d'un champ agricole communal à NGUINDA dans la Commune de Diang, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est*, objet de l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné, aux conditions ci-après :

- o Montant du Marché : 35 000 000 (Trente-cinq millions) francs CFA TTC.
- o Délai d'exécution : Neuf (09) mois.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- ARMP/Est
- Pdt CIPM (Pour info)
- DR/MINMAP/LD (Pour info)
- DD MINMAP/LD (Pour info)
- Affichage
- Intéressé
- Archives/Chrono

Diang, le 15 AVR 2026

Le Maire de la Commune de DIANG,
-Autorité Contractante-



J. M. Belinga Erouma



COMMUNIQUE N° 073/C/C.DIANG/SIGAMP/CIPM/2026

Portant attribution du marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005-BIS/AONO/C.DIANG/SIGAMP/CIPM/2026 du 16/03/2026 en procédure d'urgence pour les travaux de création d'un champ agricole communal à NGUINDA dans la Commune de Diang, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

Financement : Budget d'Investissement Public, Exercice 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIANG COMMUNIQUE :

Conformément aux dispositions de l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

Désignation du projet	Rang	Entreprise	Montant corrigé de l'Offre (F CFA TTC)	Délai (Mois)	Observation
<i>Création d'un champ agricole communal à NGUINDA</i>	1 ^{er}	Sté TNV CAMEROUN SARL, Tél: 695 19 86 31 / 675 11 15 50	35 000 000	09	Adjudicataire

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué à la Mairie de DIANG pour l'établissement du projet de Lettre-Commande.

Diang, le 15 AVR 2026

AMPLIATIONS :

- ARMP/Est
- Pdt CIPM (Pour info)
- DD MINMAP/LD (Pour info)
- Affichage
- Intéressé
- Archives/Chrono

Le Maire de la Commune de DIANG,



J. M. Belinga Evouma